



## Compte-Rendu du 1<sup>er</sup> comité consultatif « Rue de la république »

Le 01/09/2021 de 18h30 à 20h45  
CR rédigé le 02/09/2021

### Collèges citoyens

#### **Présents**

Mmes Breton, Carrière, Hussaud, Maupas, Sabin, Virmoux  
MM. Alzy, Bourgeon, Breton, Gaillard

### Collèges associatifs

#### **Présents**

Commerçants : Mme Gallard, Mme Boisseau, M. Robin  
Mme Hervy (Vineuil Environnement), Mme Gravina (FCPE), M. Bourgeon (Prévention routière), M. Picard (Trait d'Union Solidaire)

#### **Absents**

M et Mme Do Lago, M et Mme Guillard, Mme Goncalves

### Collèges élus

#### **Présents**

Mme Challier, M. Frouin

#### **Excusée**

Mme Azoug

#### **Absents**

MM. Girault, Sarradin

Co-présidents : MM Gibert, Fornasari assistés de Mme Laub

\*\*\*\*\*

Un tour de table est réalisé afin que chaque participant se présente.

Cette 1<sup>ère</sup> réunion permet de recenser les points à étudier pour les futurs aménagements.

- Vitesse
  - Augmenter les contrôles. Environ 30 % des véhicules roulent à plus de 35 km/h.
  - Poser des barrières pour ralentir les deux-roues au niveau du parking Imbert
  - Le comité s'interroge sur :
    - La création d'une zone 30 avec une délimitation pour les cyclistes
    - La création d'une zone partagée 20 sur un tronçon de la rue

Il est rappelé le très faible taux d'accidents sur cette voie.

- Stationnement
  - o Problème au niveau du kebab
  - o Problème au niveau du fleuriste
  - o Véhicules « ventouses » dans la zone bleue
  
- Circulation automobile
  - o Faut-il revoir les priorités à droite ?
  - o Avancer le panneau de priorité à la sortie de la promenade de l'Hôtel de Ville car trop proche du croisement
  - o Nuisances sonores au croisement avec la rue Rimbaud
  
- Mobilité douce
  - o Mettre en place un trottoir normalisé d'un seul côté de la rue pour faciliter le cheminement
  - o Améliorer le revêtement des venelles pour encourager leur usage
  - o Revoir l'emplacement des passages piétons et leur sécurisation
  - o Faire passer les circuits vélo dans le centre-bourg (manque de signalisation)
  - o La terrasse du restaurant (Petite Tablée) empiète trop sur le trottoir
  
- Transports en commun
  - o La mise aux normes pour l'accessibilité des arrêts de bus est-elle prévue ?
  - o Interroger l'opérateur sur le dimensionnement des bus. Leur taille peut-elle être adaptée en fonction de la fréquentation sur la ligne ?

En règle générale, les incivilités sont la source de la majorité des points négatifs.

Une présence policière renforcée peut-elle être envisagée pour faire respecter les règles de stationnement et de vitesse ?

Les commerçants souhaiteraient des travaux limités dans le temps, du parking supplémentaire et le respect des règles de stationnement (plus de contrôles).

Il est convenu que les évolutions de ce secteur doivent répondre à 3 critères : sécurisation, durabilité et attractivité.

Il faut donc :

- Travailler l'image du centre-bourg avec une plus forte présence du vélo, mobilité d'avenir (passerelle avec le comité consultatif sur le réaménagement de la place de l'hôtel de ville)
- Mettre en cohérence ce réaménagement avec le plan global de circulation (zone de services publics/zone de commerces)

Dans un second temps, les scénarii issus du schéma directeur des voies douces sont présentés.

La proposition d'une mise en sens unique de la rue de la république est unanimement rejetée (scenario 3). Le projet de création de voies vertes connexes permettant d'éviter aux cyclistes d'utiliser la rue de la république pour rejoindre le centre-bourg semble favorisé (scenario 1).

L'extension de la zone 30 au centre-ville (scenario 2) reste à étudier car elle impliquerait un passage en priorité à droite à tout le secteur.

Les participants souhaitent des éléments chiffrés pour poursuivre la réflexion :

- Largeur de la voie
- Espace disponible pour les trottoirs

Les Services Techniques de la commune seront sollicités pour apporter des réponses lors du prochain comité le 14 septembre.